

DynaMOE 1 : Une Maîtrise d'Œuvre dynamique au service de la rénovation énergétique

Programme de la Formation

Durée totale de 35 heures de formation réparties sur deux mois
(14h en distanciel avec E-learning et 3 webinars, 21h en présentiel avec réalité virtuelle)

CONTEXTE GÉNÉRAL

Ce module vous permettra de concevoir et mettre en œuvre un chantier de rénovation énergétique en prenant en compte tous les facteurs relatifs à la performance énergétique (technologies, pathologies, financier) ainsi qu'à apporter une solution financière à vos clients. Il vous permettra aussi de découvrir les bonnes pratiques pour coordonner les différents corps de métier intervenant sur le chantier.

Finalité du parcours DynaMOE 1 → être qualifié « **Auditeur Énergétique** » au sens du décret n°2018-416 : cette prestation auprès des particuliers est éligible à MaPrimeRénov'.

PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse à un public professionnel : Architectes et leurs collaborateurs, maîtres d'œuvre et entreprise du bâtiment, ingénieurs et collaborateurs de bureau d'études et sociétés d'ingénierie.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- | | |
|---|--|
| 1. Intégrer les problématiques d'une enveloppe performante ; | 8. Adapter/proposer les solutions d'équipement ; |
| 2. Connaître les solutions techniques ; | 9. Savoir arbitrer et hiérarchiser les interventions ; |
| 3. Connaître les risques de surchauffe et/ou de pathologies ; | 10. Savoir orienter et conseiller le maître d'ouvrage ; |
| 4. Choisir l'outil d'aide au projet de rénovation ; | 11. Concevoir l'avant-projet de rénovation sur les volets techniques, financiers et humains ; |
| 5. Connaître les aides financières ; | 12. Promouvoir le projet à travers une offre globale et son accompagnement auprès de la Maîtrise d'Ouvrage ; |
| 6. Formuler des scénarios de rénovation (globale et par étapes) ; | |
| 7. Définir la typologie des systèmes installés ; | |

PRE-REQUIS

Un test de positionnement sous la forme d'un quiz en ligne sera réalisé avant de débiter la formation. Une note minimale de **70/100** est requise pour accéder à DynaMOE 1.



Le contenu du quiz portera sur des notions de bases constituant les pré-requis de cette formation :

- ✓ Savoir reconnaître les déperditions thermiques d'un bâtiment ;
- ✓ Avoir des connaissances générales sur :
 - Les différentes familles d'isolants ;
 - Les menuiseries extérieures ;
 - Les composants d'une paroi ;
 - L'étanchéité à l'air ;
 - Les ponts thermiques ;
 - Les systèmes de ventilation ;
 - Les sources d'énergie ;
 - Les systèmes énergétiques ;
- ✓ Avoir des connaissances générales sur la vapeur d'eau et les phénomènes de condensation ;

Lors du premier webinar, notre formateur réalise un tour de table afin de mieux cerner les acquis et les attentes des stagiaires. Il pourra apporter les compléments nécessaires pour bien démarrer la formation.

METHODES PEDAGOGIQUES ET OUTILS TECHNIQUES

Le parcours de formation DynaMOE 1 consiste en une formation multimodale déployant des modalités pédagogiques innovantes :

- ✓ Formation à distance en autonomie → E-learning via notre plateforme « Digiforma » ;
- ✓ Formation à distance en classe virtuelle → webinar en Visio via des plateformes de visioconférence tel que « Teams » ou « Zoom » ;
- ✓ Formation présentielle en salle ;
- ✓ Vidéos interactives, exercices, étude de cas et jeux de rôles ;

MODALITES D'EVALUATION

1. **Avant le démarrage de la formation** : une note minimale de **70/100** est nécessaire au test de positionnement ;
2. **Durant la formation en E-learning** : il faudra suivre les différentes séquences et effectuer les **4 QCM** correspondants. Une note minimale de **80/100** aux 4 QCM est requise pour l'obtention du certificat de formation. Un nombre illimité de tentatives est disponible pour les QCM.
3. **Durant la formation en classe virtuelle et présentielle** : les formateurs réalisent des évaluations non-notées tout au long de la formation à partir des études de cas et/ou mises en situation qu'ils proposent. Cela permet d'apprécier la progression de chacun(e) et d'orienter la pédagogie en conséquence.
4. **A la fin de la formation** : une enquête qualitative sera remplie par les stagiaires afin d'évaluer si la formation a répondu à leurs besoins.

Une attestation de formation leur sera délivrée à l'issue du stage si toutes les étapes du parcours ont été validées : séquences E-learning, présence aux webinaires, validation des QCM avec une note supérieure ou égale à **80/100** et présence physique aux journées en salle.



MOYENS TECHNIQUES

Nos locaux disposent d'une salle de formation équipée d'un vidéo projecteur, un écran, 3 casques de réalité virtuelle, d'un kit pédagogique dédié à DynaMOE, un paperboard et un accès internet. Nos formateurs disposent chacun d'un PC portable.

Un support de formation « guide-stagiaire » reprenant de manière synthétique l'essentiel des apports théoriques de la formation sera distribué par le formateur aux participants en fin de formation sur support numérique.

Les participants pourront également retrouver tout au long de la formation, toutes les ressources documentaires téléchargeables et tous les supports de formation mis en œuvre pour chaque module (documents, diaporama, bibliographie, sitographie...) sur notre plateforme de ressources.

Un forum permet d'échanger autour des notions enseignées et de participer aux débats proposés.

Les activités en ligne et QCM sont accessibles via notre plateforme « Digiforma ».

Accessibilité

Nos formations sont adaptées pour pouvoir accueillir le plus grand nombre de personnes, qu'elles soient en situation de handicap ou pas. Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nos locaux sont desservis par les transports en commun.

N'hésitez pas à contacter notre référente handicap et pédagogique, **Joanna Eid** (j.eid@faceagroup.com; 01.49.74.12.20), qui vous renseignera sur la possibilité d'aménager l'emploi du temps, le déroulé, les méthodes et outils pédagogiques afin de s'adapter à vos besoins spécifiques.

Restauration

Le repas du midi est à la charge du stagiaire. De l'eau minérale, du café/thé et des biscuits et/ou gâteaux sont mis à disposition des stagiaires pour les pauses du matin et de l'après-midi.

FORMATEURS et REFERENTS

Julien VYE, expert enveloppe du bâtiment, formateur (julienvye@julienvye.com)

Paul-Etienne Davier, gérant du bureau d'étude Ai Environnement, formateur (pe.davier@faceagroup.com)

Référent pédagogique et administratif : **Joanna Eid**, responsable du pôle formation chez Ai Environnement (j.eid@faceagroup.com)

Référents administratifs : **Isabelle Groult** et **Alison Veira**, assistantes du pôle formation (formation@ai-environnement.fr)



DEROULE ET LIEU DE LA FORMATION

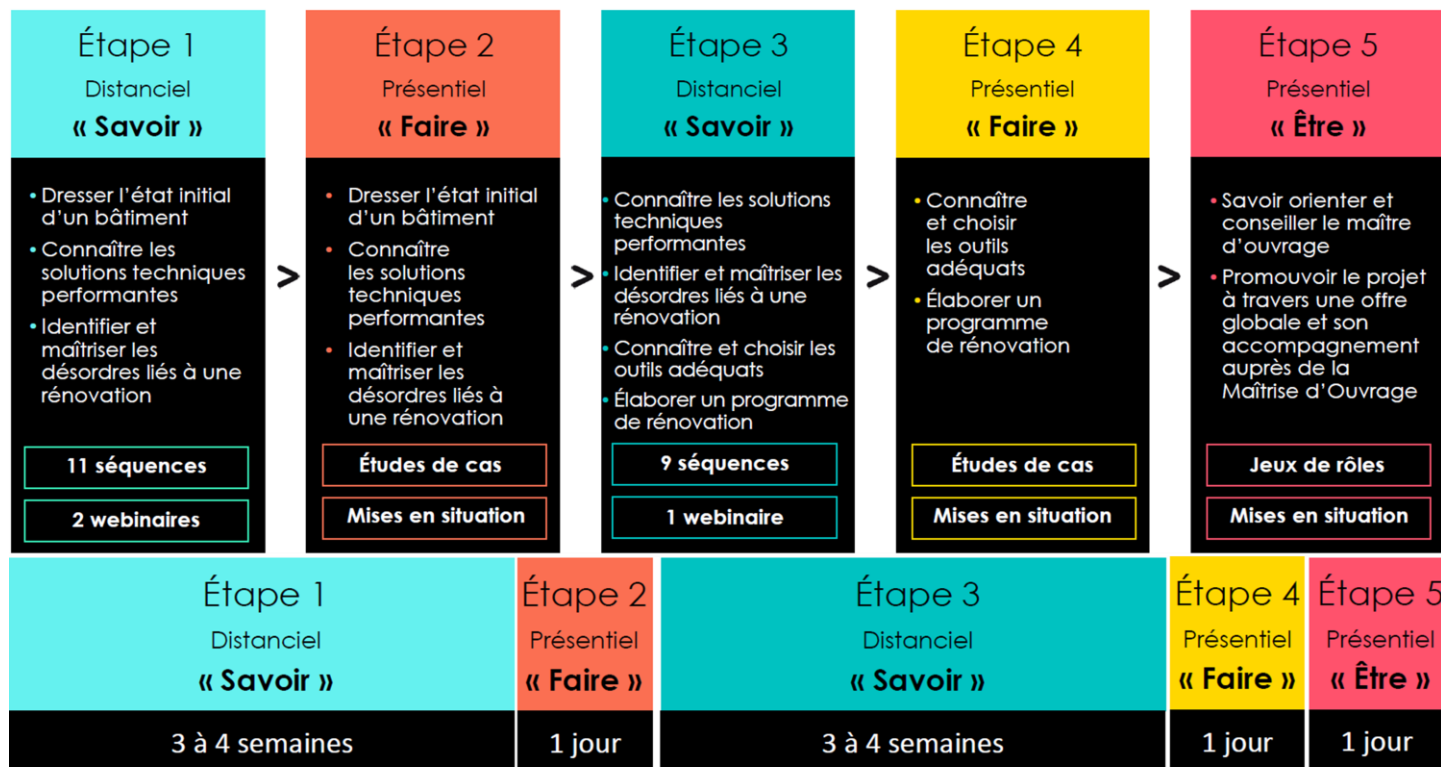
Déroulé de la formation (en plus des 11 heures de E-learning) :

Etape	Type	Lieu
Webinaire 1 d'introduction	1h en distanciel	Webinaire - Visio
Webinaire 2	1 h	Webinaire - Visio
Journée 1	7 h en présentiel	Chambéry
Webinaire 3	1 h en distanciel	Webinaire - Visio
Journée 2	7h en présentiel	Chambéry
Journée 3	7h en présentiel	Chambéry

Lieux de la formation :

- **En présentiel** : dans les locaux près du bureau de FACEA-AuRA situés 79 place de la gare 73000 Chambéry, proches de la Gare de Chambéry.
- **En distanciel** : via une plateforme de visioconférence. Les liens de connexion vous seront communiqués une semaine avant la formation.

PROGRAMME – DEROULE





COUT PEDAGOGIQUE ET MODALITES D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription de la formation s'élèvent à **1 200 € HT soit 1 440 € TTC** pour les 35 heures de formation réparties sur deux mois du calendrier ci-dessus.

Les frais d'inscription doivent être payés lors de l'inscription pour réserver sa place. Le paiement se fera par virement bancaire ou par chèque au plus tard 10 jours ouvrés avant la formation. Un RIB vous sera fourni lors de l'inscription.

Le nombre de places par session est compris entre 6 et 12 participants.

Pour s'inscrire, vous pouvez nous contacter sur formation@ai-environnement.fr ou par téléphone au 01.49.74.12.86

DELAI D'ACCES

La formation est accessible jusqu'à **2 semaines** après le démarrage de la session.

PRISE EN CHARGE ET REMBOURSEMENT

La prise en charge de toute formation dépend des modalités définies par l'opérateur de compétences (OPCO) auquel le stagiaire est rattaché. En général, une demande de prise en charge préalable est nécessaire.

L'OPCO d'une profession libérale, comme les architectes indépendants, est le FIF PL. Exceptionnellement pour le dispositif FEEBAT, aucune demande de prise en charge préalable ne doit être adressée au FIF PL avant la formation. Il sera cependant impératif d'adresser votre demande de remboursement au FIF PL par courrier dès la fin de la formation ou au plus tard dans les 15 jours calendaires suivant la formation en joignant l'attestation de présence et de règlement. Ces 3 documents types remplis, datés et signés seront remis au stagiaire par l'organisme de formation à la fin de la formation. Attention ! au-delà du délai des 15 jours suivant la fin de la formation, le FIF-PL n'accordera aucune prise en charge. La prise en charge susceptible d'être accordée par le FIF-PL est adressée au stagiaire.

Dans le cas des salariés d'entreprise, une demande de prise en charge à l'OPCO (ex : EP, Atlas...) avant le démarrage de la formation est nécessaire.

